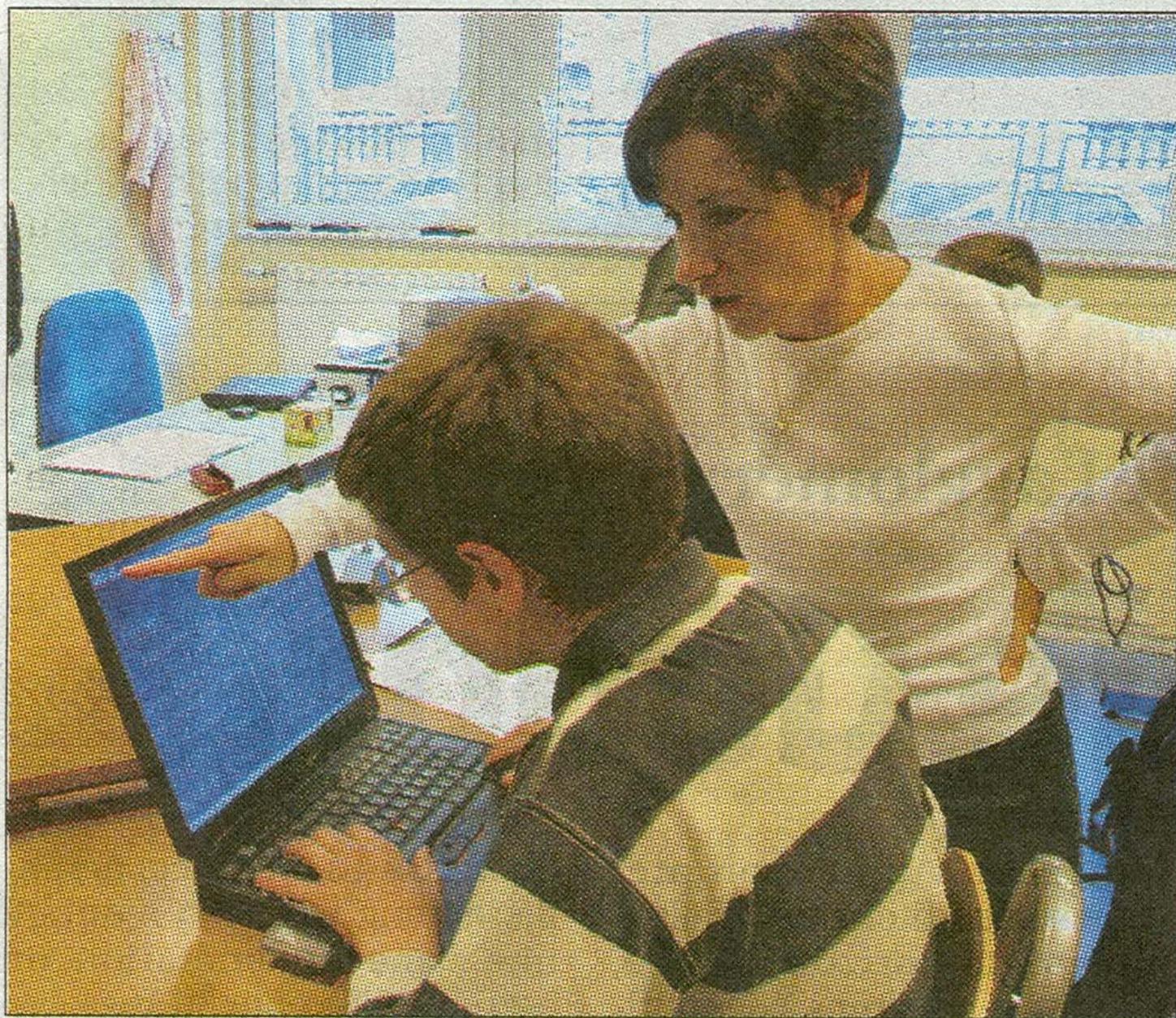


DÉFICIENTS VISUELS

Un nouveau dispositif pour l'intégration



SYNERGIE. Au collège Jeanne-d'Arc, neuf élèves bénéficient de l'expérimentation.

A l'origine de l'expérimentation dont bénéficient au premier chef neuf élèves du collège Jeanne-d'Arc, deux partenariats établis l'un entre l'établissement scolaire et le Centre de rééducation des déficients visuels (CRDV), le second entre le CRDV et deux entreprises leaders dans l'informatique, IBM et Thalès. Une synergie, selon le principal Catherine Travert, axée sur un même objectif : « Améliorer les conditions de vie » des enfants déficients visuels. Au sein de l'établissement s'entend et grâce à une installation, entièrement financée par les entreprises, qui permet aux collégiens concernés de travailler non seulement « comme les autres élèves » mais aussi « dans le même temps ». Concrètement, il s'agit de micro-ordinateurs dont dispose chaque jeune malvoyant et qui, grâce au système wi-fi reçoivent des images, en l'occurrence celle du tableau, captées par une caméra installée dans la salle ad hoc du collège.

Sur le rythme de l'établissement

Dès que les jeunes gens accèdent à ces informations - chacun selon son programme du jour et le même que celui

des élèves de sa classe, ils ont tout loisir d'en transformer le format ou les couleurs afin de les adapter à leurs besoins spécifiques. Il ne s'agit aucunement de l'adaptation des programmes scolaires mais bel et bien de la mise à disposition d'un « équipement standard » pour permettre justement aux enfants déficients visuels de suivre la même scolarité que leurs camarades d'une même classe.

Outre cette salle équipée, l'équipe d'encadrants et les élèves disposent d'une autre salle, dite de transcription, dans laquelle les travaux des jeunes gens sont « remis en forme » pour être, par exemple, corrigés en temps réel par les professeurs. « L'enfant est calé sur le rythme de l'établissement », insiste la principale, légitimement fière d'un « projet global » unique dans le département et parmi les plus avancés de France. Une expérimentation qui s'inscrit en tout point non seulement dans la vocation même de tout établissement scolaire voué à « la formation et la socialisation » mais aussi dans l'indispensable direction qu'a prise la société pour l'entière intégration des personnes handicapées. ■